



CAUCUS RURAL

7 mars, 2023

M. Jean-Yves Duclos
Ministre de la santé
Chambre des Communes
Ottawa, ON K1A 0A6

Objet : Améliorer l'accès aux soins de santé dans les régions rurales et éloignées du Canada

Monsieur le Ministre,

Le caucus rural vous remercie de l'occasion qui nous est accordée de vous sensibiliser aux priorités en matière de soins de santé pour les personnes vivant dans les communautés rurales et éloignées.

Les Canadiens vivant dans des communautés rurales et éloignées éprouvent depuis longtemps des difficultés à obtenir un accès équitable aux services de soins de santé. Les services locaux sont souvent limités, et il y a moins de médecins et d'autres professionnels de la santé qui vivent et travaillent dans les communautés rurales. La négociation d'accords bilatéraux sur les soins de santé avec les provinces et les territoires offre une occasion unique de veiller à ce que, conformément à votre lettre de mandat, votre travail "assure aux communautés rurales un meilleur accès à tous les professionnels des soins de santé et des services sociaux".

Pour appuyer vos négociations, les membres du caucus rural recommandent que les accords : (1) exigent que les provinces et les territoires, dans leur plan d'action, fournissent leur plan de dépenses spécifique pour les besoins en soins de santé des communautés rurales et éloignées ; et (2) accordent aux parties la capacité de collecter les données communiquées et garantir un meilleur accès à des services de soins de santé de qualité dans les communautés rurales et éloignées.

Le Caucus rural a consulté les membres de la Société des médecins ruraux du Canada, la "voix nationale des médecins ruraux canadiens". À partir de cette discussion, nous avons rassemblé

dans cette lettre plusieurs de leurs recommandations¹ pour améliorer l'accès aux soins de santé dans les communautés rurales et éloignées.²

Le Dr Keith MacLellan, fondateur de la Society of Rural Physicians, nous a fait remarquer que la tendance à la spécialisation des soins de santé, bien qu'elle soit un bon modèle pour les villes, cause des difficultés dans les communautés rurales et éloignées. Ces régions n'ont souvent pas accès aux services de santé spécialisés dont elles ont besoin et les patients doivent être transférés pour recevoir des soins. Les récentes fermetures de services hospitaliers dans les régions rurales du Canada ne font qu'exacerber l'accès déjà limité aux soins de santé dans les régions rurales et éloignées.³

La pratique de la médecine familiale rurale exige un large éventail de compétences. Nous souhaitons souligner l'importance d'avoir des médecins de famille hautement qualifiés pratiquant la médecine généraliste rurale pour répondre aux défis uniques auxquels sont confrontées les communautés rurales et isolées. Souvent, les médecins ruraux ne sont pas suffisamment équipés pour offrir des services allant au-delà des soins de santé primaires de base, tels que les soins d'urgence, l'anesthésie, l'obstétrique, la chirurgie, les soins palliatifs, la santé mentale et les soins à domicile.⁴

Recommandations pour améliorer l'accès aux soins de santé dans les zones rurales et isolées⁵

- (1) Établir des partenariats avec les homologues provinciaux afin d'explorer des solutions pour aider les médecins et les autres professionnels de la santé à fournir une gamme plus large de services de santé. Par exemple :

¹ La feuille de route rurale de la Society of Rural Physician fournit des indications plus détaillées sur la manière d'améliorer l'accès aux soins de santé dans les zones rurales et isolées et a inspiré les recommandations plus détaillées que nous présentons ci-dessous :

- [La feuille de route rurale pour l'action : Directions,](#)
- [Mise à jour finale du comité de mise en œuvre de la feuille de route rurale : été 2021](#)
- [Feuille de route rurale : Rapport sur l'accès aux soins de santé dans les régions rurales du Canada et Appel à l'action : Une approche des transferts de patients pour les personnes vivant dans des communautés rurales et éloignées au Canada.](#)
- Tous les documents sont disponibles sur le site de la Société de la médecine rurale du Canada (srpc.ca) et sur le site du Collège des médecins de famille du Canada (cfpc.ca).

² La Société des médecins ruraux utilise le terme rural pour décrire "les communautés qui sont géographiquement situées dans les régions rurales et éloignées du Canada et qui sont distinctement ou partiellement peuplées par des peuples indigènes". Le [tableau de bord interactif Estimations démographiques annuelles, régions rurales et urbaines](#) définit le terme "rural" comme étant "toutes les régions situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR), les définitions des RMR et des AR étant fondées sur la [Classification géographique type \(CGT\) de 2016 de Statistique Canada](#)".

³ L'[appel à l'action : Une approche des transferts de patients pour les personnes vivant dans des communautés rurales et éloignées au Canada](#) fournit un aperçu détaillé des obstacles aux transferts de patients qui limitent l'accès équitable aux soins de santé, ainsi que des recommandations visant à éliminer ces obstacles.

⁴ Society of Rural Physicians, *National Advanced Skills and Training Program for Rural Practice (Programme national de formation et de perfectionnement pour la pratique rurale)*.

⁵ Ce sont des recommandations que nous avons entendues de la part des membres de notre communauté et d'organisations comme la Society of Rural Physicians, de médecins et autres professionnels de la santé.

- assouplir les normes et les politiques en matière de soins spécialisés, tels que les soins obstétricaux, afin de tenir compte des conditions propres aux milieux ruraux et isolés ;⁶
 - établir des programmes avec un financement ciblé pour permettre aux étudiants en médecine, aux résidents en médecine familiale et aux médecins de famille ruraux d'obtenir une formation complémentaire ou améliorée afin d'améliorer l'accès aux services de soins de santé dans les communautés rurales.⁷
 - veiller à ce que les médecins spécialistes acquièrent et maintiennent les compétences spécifiques requises pour fournir des soins de santé aux communautés rurales et éloignées.⁸
- (2) Tirer parti de la technologie pour aider les généralistes ruraux à bénéficier d'une assistance "en temps réel" de la part des spécialistes des centres urbains. Par exemple :
- élaborer des stratégies pour guider la mise en œuvre des technologies à distance dans une optique rurale afin de renforcer et d'étendre les capacités locales pour améliorer l'accès aux soins ;⁹ et
 - encourager l'investissement dans des services d'imagerie diagnostique et d'autres services technologiques appropriés en milieu rural, selon les besoins, afin de favoriser la proximité des soins.¹⁰
- (3) Promouvoir la transférabilité interprovinciale pour les patients, mais aussi pour les médecins, les infirmières et les techniciens, afin qu'ils puissent exercer dans les communautés du Canada qui en ont besoin. A titre d'exemple :
- réduire les barrières interprovinciales en permettant la reconnaissance mutuelle des diplômes des travailleurs de la santé enregistrés dans n'importe quelle province ou territoire ;¹¹
 - offrir des incitations ou des voies d'accès aux médecins, aux infirmières et aux techniciens pour qu'ils puissent être enregistrés dans plus d'une province ou d'un territoire, en fonction des besoins régionaux
 - permettre la création d'une licence nationale spéciale de suppléance ; et

⁶ Un bon exemple de manque de flexibilité dans la province de Québec est l'hôpital de Shawville qui a dû fermer son service d'obstétrique en raison de l'obligation d'avoir un minimum de douze infirmières spécialisées en obstétrique pour un hôpital. Cette condition est presque impossible à remplir dans les petits hôpitaux ruraux, surtout en raison de la pénurie de main-d'œuvre. Voir également Society of Rural Physicians, *Call to Action : An Approach to Patient Transfers for Those Living in Rural and Remote Communities in Canada (Appel à l'action : une approche des transferts de patients pour les personnes vivant dans des communautés rurales et éloignées au Canada)* et *Rural Road Map : Rapport sur l'accès aux soins de santé dans les zones rurales du Canada*, Principaux défis

⁷ Société des médecins ruraux, *Rural Road Map : Rapport sur l'accès aux soins de santé dans les zones rurales du Canada*, actions 4 et 8.

⁸ Société des médecins ruraux, *Feuille de route rurale : Rapport sur l'accès aux soins de santé dans les régions rurales du Canada*, Action 6.

⁹ Société des médecins ruraux, *Feuille de route rurale : Rapport sur l'accès aux soins de santé dans les régions rurales du Canada*, Action 13.

¹⁰ Société des médecins ruraux, *Appel à l'action : An Approach to Patient Transfers for Those Living in Rural and Remote Communities in Canada*, Leadership action/commitment needed, point 4.

¹¹ Société des médecins ruraux, *Feuille de route rurale : Rapport sur l'accès aux soins de santé dans les régions rurales du Canada*, Action 10.

- encourager les gouvernements provinciaux et territoriaux à réévaluer et à accélérer le long processus d'autorisation d'exercer pour les médecins, les infirmières et les techniciens.

(4) Accélérer l'évaluation et l'octroi de licences pour les médecins, les infirmières et les techniciens formés à l'étranger. A titre d'exemple :

- piloter des plans de formation en milieu de travail qui impliquent le mentorat, l'évaluation et la délivrance de titres et de certificats afin d'accélérer l'intégration des médecins, des infirmières et des techniciens formés à l'étranger dans la main-d'œuvre dès que possible après leur entrée au Canada.

Nous espérons que cette lettre vous aidera à remplir votre mandat qui consiste donner aux communautés rurales un meilleur accès à une gamme complète de professionnels de la santé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de nos sentiments distingués,

Au nom du caucus rural :

Sophie Chatel, Présidente du Caucus rural
Robert Morrissey, vice-président du caucus rural



Sophie Chatel
Députée de Pontiac / Member of Parliament for Pontiac
Chambre des communes / House of Commons
180 Queen Street / 180 rue Queen
Ottawa, Ontario K1A 0A6
Téléphone : 1 (873) 746-1796